

## **Ciné-Théâtre interactif sur Internet et les réseaux sociaux**

**À destination de l'ensemble des classes d'un même niveau  
(y compris SEGPA)**

**Année scolaire 2017-2018**

## **Présentation du projet**

### **Objectifs des ateliers**

- Alerter les jeunes sur les dangers potentiels Internet et des réseaux sociaux sans décrier ces outils.
- Aborder les questions de respect de soi même et des autres en montrant au cours de la représentation, les risques d'addiction, d'emprise, de manipulation et de déconnection avec son environnement

### **Sur le plan pratique**

Le projet est destiné à l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup>, de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> (y compris la classe de SEGPA).

Réalisation de 2 représentations par collège (75 élèves maximum par représentation) : le nombre d'élèves doit être également réparti sur les 2 représentations.

Idéalement, les représentations se tiendront dans une salle de spectacle en favorisant les structures socio culturelles proche du collège. A défaut, la pièce pourra se jouer au sein du collège dans une salle suffisamment grande (réfectoire à éviter).

Pour l'installation, la contribution de l'agent de maintenance du collège serait un plus.

### **Critères de recevabilité :**

- Le projet doit obligatoirement avoir un lien direct avec le Projet d'établissement et/ou avec un axe du CESC.
- Les familles devront être informées du projet.
- Chaque projet doit être transdisciplinaire et/ou interprofessionnel (enseignants, vie scolaire, équipe médico-sociale...).
- En cas de validation de la candidature, le référent du projet s'engage à participer à la réunion préparatoire en octobre 2017 et à retourner au Conseil départemental le questionnaire d'évaluation complété par le référent du projet.

## Calendrier prévisionnel

- Date limite de retour des candidatures\* : **30 septembre 2016**
- Réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental (**présence obligatoire du référent**) : **mardi 17 octobre 2017 à 14h00**
- Démarrage du projet : **novembre 2016**

\*Formulaire en ligne à compléter <http://actions-educatives.valdoise.fr/article/inscriptions-en-ligne-2016-2017>

## Déroulement du projet

- Participation obligatoire du référent-collège à la réunion préparatoire organisée par le Conseil départemental en présence de l'association intervenante. Ce temps d'échange permettra de présenter aux équipes éducatives les séances de théâtre interactif en détail et d'arrêter les calendriers d'intervention
- Organisation d'une réunion d'information et de sensibilisation en direction de l'équipe éducative afin de présenter la méthodologie, les objectifs poursuivis et recenser les personnes désirant s'impliquer dans le projet (enseignants, équipe médico-sociale, vie scolaire...) et communication en direction des familles.
- Présentation du projet aux élèves au sein de chacune des classes du niveau retenu.
- Mise en place des 2 représentations de théâtre interactif

## Engagement mutuel

Dans le cadre de ce projet, le Conseil départemental prendra en charge les frais afférents aux interventions du professionnel spécialisé sur la thématique.

De son côté, le collège s'engage à :

- Mettre en place l'intégralité du projet,
- Respecter le calendrier prévisionnel,
- **Faciliter la mise en place des représentations de théâtre interactif en prévoyant, soit un espace adapté dans le collège soit, configuration idéale, une salle de spectacle dédiée**
- Limiter le nombre de spectateurs par représentation à 75 élèves maximum afin de favoriser l'interactivité entre le public et les comédiens,
- Retourner au Pôle Actions Educatives les questionnaires-bilan (*à destination des élèves et du référent-collège du projet*).